



Villejust Informations

Edito

Merci.

Voilà ce qu'en ce mois de février j'ai envie de vous dire.

Tout d'abord de sincères remerciements au Conseil Départemental qui a entendu les appels, certes lancés depuis plusieurs années, par la municipalité de Villejust, afin que des travaux de création d'un rond-point à la Folie-Bessin, au croisement de la RD446 et du CD35, voit le jour afin de contribuer à l'amélioration de la circulation et surtout à la sécurisation des riverains.

Un grand merci à notre Conseiller Départemental, Dominique Fontenaille, qui a été à notre écoute et qui a œuvré pour que ce projet devienne une réalité dont les travaux débiteront la semaine du 10 février.

Merci, car commencer ce mois d'hiver avec le sourire n'est jamais chose aisée, mais ce que les Villejustiens nous ont offert en cette fin de janvier y a plus que contribué. Je retiens la participation admirable de nos habitants, répondant à l'appel pour venir donner leur sang à la mairie dans la Salle du Conseil, faisant ainsi preuve d'une belle solidarité. Quel geste plus concret que celui-ci pour venir en aide à son prochain.

Nous avons profité d'une très belle mobilisation pour une commune de notre taille. Ce sont 74 personnes qui se sont présentées, sans compter celles qui étaient prêtes à donner, mais dont les conditions de santé ou de soin ne le leur permettaient pas. Et les quelques uns qui ont hélas du renoncer face à l'attente ayant des impératifs personnels. Au final ce sont 61 dons effectifs qui ont pu être recueillis et qui contribueront à sauver des vies. Merci.

Et je tiens à remercier notre club de football avec lequel nous avons organisé cette collecte et qui a parfaitement joué le jeu en relayant le message auprès de ces adhérents et au-delà. Merci.

C'est dans des moments comme ceux-là que notre mairie mérite sans doute sa qualité de maison commune.

Dans un autre ordre d'idées, le mois de février s'est ouvert de la plus belle des façons, par des rires et des sourires d'enfants, des mines réjouies aux joues gourmandes, avec notre rendez-vous de début d'année qu'est le Goûter-Crêpes du Village. Malgré la grisaille extérieure, les enfants et les grands se sont régalés, les costumes au rendez-vous pour un joli concours de déguisements, et les uns et les autres, de 7 à 97 ans, s'en sont donné à cœur joie pour relever les défis des lancers de crêpes (non comestibles bien entendu!).

Autant de jolis moments partagés en toute simplicité pour placer ce début d'année sous le signe de la convivialité.

Et donc pour cela aussi, à tous **MERCI!**

Igor TRICKOVSKI
Maire de Villejust



Dans ce numéro

Infos Administratives	2
Vie Municipale	3,4,7,8,9,11
Cadre de Vie	5
Intercommunalité	5
CCAS	6
Associations, Loisirs	11, 12,13,14
Evènements	10 et 16
Informations Pratiques	15

Informations administratives

LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 26 mai dernier, la gestion des listes n'est plus effectuée par la mairie mais centralisée par l'INSEE, sous la forme d'un répertoire national unique (REU).

Désormais, chaque électeur dispose d'un numéro unique qui le suivra tout au long de sa vie de citoyen.

Si vous avez déménagé ou si vous venez d'arriver sur la commune, vous avez jusqu'au 7 février pour faire vos démarches. Cette inscription peut se faire en ligne sur www.service-public.fr, en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois, ou par courrier en envoyant à la mairie une copie de la pièce d'identité accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n° 12 669*02 complété.

Les prochaines échéances électorales seront les élections municipales qui se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2020.



VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS—EVOLUTION FISCALE

Dès 2022, les veuves d'anciens combattants âgées de plus de 74 ans peuvent profiter de la demi-part fiscale supplémentaire, dès lors que leur conjoint est décédé après 65 ans.

Les titulaires de la carte d'ancien combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire dès l'âge de 74 ans. Cette majoration est également accordée à leurs veufs ou veuves du même âge. Actuellement, il existe une différence de traitement selon l'âge de décès du mari : une veuve de 74 ans a le droit à une demi-part supplémentaire, lorsque son mari, lui-même bénéficiaire de l'avantage fiscal, meurt à 74 ans. S'il est décédé plus tôt, le conjoint survivant n'y a pas droit.

Afin de mettre fin à cette inégalité, la loi de finances pour 2020 étend le bénéfice de la majoration de quotient familial aux veuves d'anciens combattants âgées de plus de 74 ans, dont le conjoint meurt après 65 ans (60 ans dans certains cas), âge à partir duquel la retraite du combattant peut être demandée.

Les personnes concernées par les nouvelles règles devront toutefois attendre 2022 (imposition des revenus de 2021) pour profiter de la mesure.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 16/01 AU 15/02/2020



La campagne du recensement de la population a **débuté le jeudi 16 janvier** et se déroulera jusqu'au **15 février 2020**.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune ce qui permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants en matière d'équipement collectifs (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) et à déterminer les moyens de transports à développer.

Pour cela, des agents recenseurs se présenteront chez vous, munis d'une carte officielle qu'ils vous présenteront, afin de vous donner un questionnaire qu'ils viendront récupérer quelques jours après ou alors vous transmettre un code d'accès et un mot de passe si vous choisissez d'être recensé en ligne.

Le recensement : comment ça se passe ?

- 1/ Un agent recenseur se présente chez vous pour vous proposer de vous faire recenser en ligne ou sur papier.
- 2/ Vous choisissez d'être recensé en ligne : aller sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, muni de votre code d'accès et du mot de passe communiqué par l'agent recenseur.
- 3/ Vous choisissez d'être recensé avec les documents papier, remplissez les questionnaires transmis par l'agent recenseur qui passera les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez aussi envoyer votre questionnaire rempli directement à la mairie.

Voici les cinq agents recenseurs qui ont été recrutés par la commune et formés par l'INSEE.



Mme CLEM



Mme ROUSSEAU



Mme MICHAUD



Mme BOSSUT



Mme LIMA VIANA

CARREFOUR RD446 / CD 35—AMÉNAGEMENT D'UN ROND POINT

La RD 446 ou route de Montlhéry, qui traverse le hameau de La Folie Bessin, est surtout connue pour l'intensité de son trafic routier, notamment aux heures de pointe. Depuis de nombreuses années, la municipalité de Villejust, consciente des problématiques de circulation et de dangerosité liées à cette voie, est intervenue auprès du Département afin de faire entendre la voix des riverains et des usagers du secteur. Aussi, afin d'améliorer la circulation des véhicules et fluidifier le trafic, après plusieurs mois d'études, le Conseil Départemental de l'Essonne, en concertation avec les communes de Marcoussis et Villejust, a opté pour l'aménagement d'un rond-point au carrefour constitué par la RD446 et la CD35 à La Folie Bessin.

Parmi tous les scénarii étudiés, c'est la création d'un giratoire RD446/CD35 qui permet de mieux fluidifier la circulation par rapport à la situation actuelle et de sécuriser les mouvements depuis/vers le CD35 et les flux desservant les habitations. Par ailleurs, cet aménagement permettra de sécuriser les entrées/sorties des habitations de La Folie Bessin où les temps d'insertion sont importants et entraînent des insertions dangereuses.

Prévus pour une durée maximale d'environ 3 mois, les travaux commenceront le 10 février prochain pour se terminer au début du mois de mai. Pendant toute la durée du chantier, les travaux de jour s'effectueront de 9h à 16h, avec la mise en place d'une circulation alternée sur 3 phases. Les travaux de nuit se feront de 21h à 5h.

Le chantier sera balisé tous les soirs, avec une remise en circulation normale de 16h à 9h, afin d'atténuer les difficultés de circulation aux heures de pointe.

Bien évidemment ces travaux occasionneront quelques gênes de fonctionnement, tout particulièrement pour les riverains, mais ceux-ci étant attendus de longue date et devant contribuer à une amélioration concrète de la circulation et de la sécurité à la Folie Bessin, nous ne doutons pas de la compréhension des habitants riverains et des usagers, et demeurent mobilisés à leur côtés.

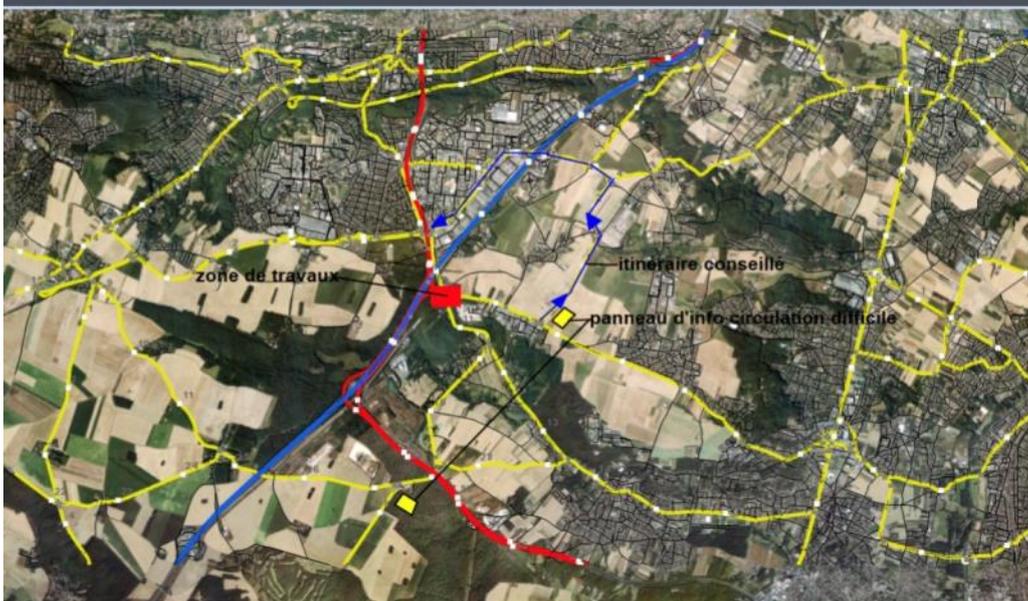
A retenir :

Début des travaux : lundi 10 février 2020

Fin des travaux : début mai 2020

Mise en circulation alternée : lundi au vendredi de 9h à 16h

Itinéraire conseillé pdt les travaux de VILLEJUST



MAISONS MEDICALES DE GARDE DE L'ESSONNE

Les **week-ends et jours fériés**, en l'absence de votre médecin traitant, composez le **01.64.46.91.91** pour être orienté vers la maison médicale de garde la plus proche ou obtenir une réponse adaptée au problème médical du patient .



SOS Médecins 0826 88 91 91
En cas d'urgence vitale,
composez le 15



SERVICE SCOLAIRE : INSCRIPTIONS SCOLAIRE 2020 / 2021

PERIODE D'INSCRIPTION JUSQU'AU 29 FÉVRIER 2020

**DERNIER
RAPPEL**

Il est demandé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) durant cette période.

NOUVELLES INSCRIPTIONS :

Pour l'école maternelle « Les Tilleuls » :
 Enfants nés en 2017 (première inscription)
 Nouvelles inscriptions (toutes les classes de la PS à la GS)

Pour l'école élémentaire « Jeanne Chanson » :
 Nouvelles inscriptions (toutes les classes du CP au CM2)

Se présenter en mairie à l'accueil, muni des documents et des renseignements suivants :

- . le livret de famille
- . le carnet de santé
- . un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- . le formulaire d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur notre site internet www.mairie-villejust.fr
- . le numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant
- . En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif (jugement ou courrier des deux parents)
- . si vous avez une mutuelle, le numéro d'adhérent, son nom et son adresse
- . le numéro CAF ou MSA portant le numéro d'allocataire
- . Certificat de radiation (si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre commune)

ENFANTS DEJA SCOLARISÉS A VILLEJUST

Pour faciliter vos démarches, seule la fiche individuelle de renseignements 2020-2021 est à remplir . Ce document sera distribué par le biais des écoles. Elle peut également être retirée à l'accueil de la mairie ou téléchargée sur notre site internet.



Nous vous demandons cette année d'inscrire vos enfants avant le 29/02/2020, afin d'affiner les effectifs prévisionnels le plus tôt possible.

PERIODE HIVERNALE : ATTENTION AU STATIONNEMENT GÊNANT !

Veillez à ne pas gêner le passage des engins de déneigement

Rappel :

Pendant la période hivernale, il est impératif de veiller à ne pas gêner le passage des engins de déneigement par un stationnement inapproprié.

Quand la météo annonce de la neige, pensez bien à garer comme il faut votre véhicule. Merci.

Le stationnement sur les voies faisant l'objet d'un déneigement par les services communaux est interdit par temps de neige, afin de permettre le passage des engins de déneigement.

Un véhicule garé sur le bas côté risque d'être endommagé et génère un bourrelet de neige qui gênera les futurs usagers de la route.



La photo illustre comment un véhicule oblige le chasse-neige à une longue et périlleuse marche-arrière tout en privant une rue d'un service de viabilité hivernale nécessaire pour garantir la sécurité



Intercommunalité

6ème EDITION DU CONCOURS D'IDÉES A LA CREATION D'ENTREPRISE

FAITES ÉCLORE VOTRE PROJET

CONCOURS D'IDÉES À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Candidatez avant le 31 mars 2020
sur le30.paris-saclay.com
ou paris-saclay.com

*sous condition de création d'entreprise (voir règlement)

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

WIPSE
PARIS-SACLAY ENTREPRISES

LE TRENTÉ
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

île de France

BOOSTEZ VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous avez un projet ou simplement envie de tester une idée ?

L'agglomération organise la 6^e édition du Concours d'idées à la création d'entreprise. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2020.

LES CONDITIONS POUR PARTICIPER

- ✓ Avoir une idée ou un projet de création d'entreprise
- ✓ Ne pas avoir encore immatriculé votre activité
- ✓ Habiter le territoire*
- ✓ Être âgé d'au moins 16 ans

CINQ CATÉGORIES

- ✓ « Jeunes » (moins de 26 ans)
- ✓ « Femmes »
- ✓ « Reconversion professionnelle »
- ✓ « Innovation »
- ✓ « Transition énergétique et économie circulaire »

POUR LES MEILLEURES IDÉES
2 000 €*

Parcours d'accompagnement personnalisé

Au choix 6 mois de coworking gratuits : au 30 ou dans l'une des pépinières WIPSE

Tablettes numériques

*sous condition de création d'entreprise (règlement en ligne)

Un prix coup de cœur du jury sera également attribué

Conditions et règlement sur le30.paris-saclay.com ou sur paris-saclay.com

RETOUR EN IMAGES : GALETTE DES ROIS DES AINES

Ce samedi 11 janvier, régnait une ambiance de fête à la Grande Salle des 2 Lacs où se sont retrouvés 120 de nos aînés de Villejust pour partager la traditionnelle galette des Rois organisée, comme chaque année, par le CCAS.

Les convives ont eu le plaisir de déguster les délicieuses galettes des Rois de notre boulangerie, accompagnées de bûches glacées. Puis les aînés ont été invités à se rendre sur la piste de danse pour une ambiance musicale, avant de terminer par la tant attendue tombola.

Comme à l'accoutumée une fleur a été offerte à toutes les dames présentes et une boîte de chocolats à tous les messieurs au moment du départ.



Jeudi 30 janvier 2020, la municipalité accueillait l'Établissement Français du Sang pour une collecte de dons, en partenariat avec notre Club de Foot! Vous avez été nombreux à vous mobiliser car 74 personnes se sont présentées entre 15h et 20h.

61 personnes ont pu faire don de leur sang (car ils répondaient aux critères d'éligibilité pour être donneur ce jour là). A raison de 500 ml de sang par personne, ce ne sont pas moins de 30 litres et 500 ml qui ont pu être collectés en 5h.

Devant une telle mobilisation, la municipalité renouvellera sans aucun doute son partenariat avec l'EFS. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de la date de la prochaine campagne de dons.





DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
 et **VOUS ?**
 qu'attendez-vous ?



MERCI

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé
le jeudi 30 janvier à notre collecte de sang organisée à

VILLEJUST

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **74 volontaires**

Dont **17 nouveaux donneurs**

Et de prélever **61 personnes.**



dondesang.efs.sante.fr



PRÉLEVEZ VOTRE SANG
 DONNEZ VOTRE SANG!



0 800 109 900

Service à appel
 gratuit



Vie Municipale

RETOUR EN IMAGE : GOÛTER –CRÊPES DU VILLAGE

Comment résister à l'appel des crêpes... Vous avez été très nombreux à venir partager un moment festif et gourmand lors de la deuxième édition du Goûter Crêpes du Village. Petits et grands, en famille ou entre amis, autour d'un verre et de crêpes bien garnies...

Les enfants ont joué le jeu du concours de déguisements organisé par l'association APE : clowns, pirates, princes et princesses, coccinelle ou super héros, chacun a pu défiler sur scène.

Les concours de lancer de crêpes en hauteur ou de vitesse ont beaucoup plu aux petits comme aux grands.... L'occasion pour les familles de se défier gentiment. Les vainqueurs sont repartis les bras chargés d'ustensiles utiles à la confection de crêpes, de quoi ravir les papilles à la maison !





LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES

Vendredi 7 février 2020

à 20h30

Entrée libre
Buvette sur place

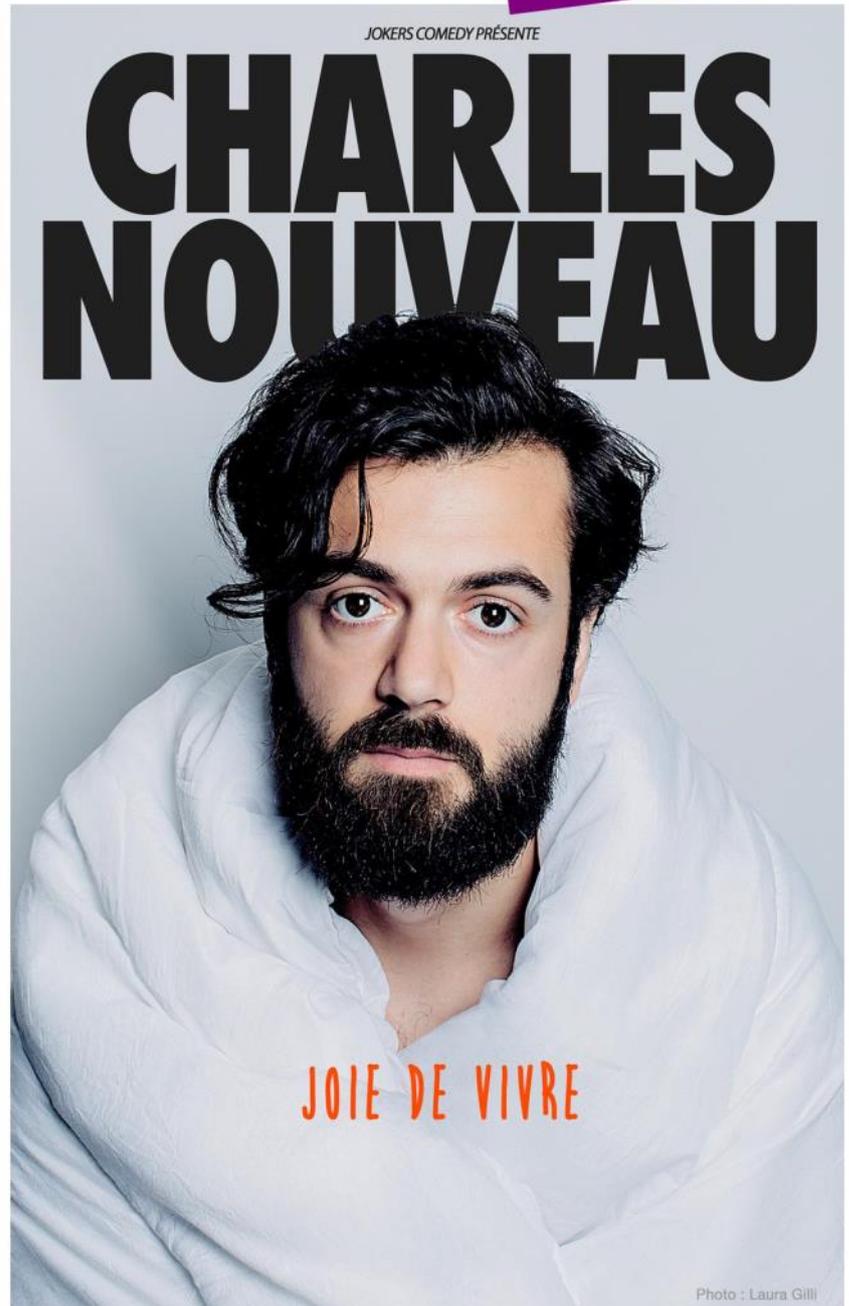
Après plus de 20 ans à réaliser des dessins génitaux ultra-réalistes dans ses cahiers, Charles Nouveau apprend avec effroi qu'il ne pourra pas vivre de sa passion.

Dépité mais lucide, il s'oriente vers l'humour en espérant y trouver un revenu stable et l'estime de ses parents.

Comme vous, Charles Nouveau est lâche et hypocrite. Sauf que quand lui il en parle, c'est marrant : Prix SACD du Festival d'Humour de Paris 2018, l'humoriste suisse et velu a été aperçu au Jamel Comedy Club, au Montreux Comedy Festival, ainsi que sur de grandes scènes parisiennes telles que Bobino, l'Olympia ou le Casino de Paris.

Malgré tout Charles Nouveau n'est jamais content. Venez découvrir pourquoi dans cette heure de stand up pleine de franchise, qu'il a baptisée « Joie de Vivre ». Un spectacle qui parle de « Joie », de « Vivre », mais relativement peu de « de ». Vous êtes prévenus !!

Renseignements: 01.69.31.74.47
vie-associative@mairie-villejust.fr



Espace communal des Coudrayes
Chemin de Courtabœuf
91 140 VILLEJUST

RETOUR EN IMAGES : PARENTHÈSE DES COUDRAYES

C'est devant une salle bien remplie que le « Gratt'Essonne Big Band » s'est produit le Samedi 18 janvier.

Pas moins de 23 musiciens sur scène! La scène aussi était comble !! Cet ensemble de musiciens, sous la direction de Jean Pierre Le Guen nous a offert un joli florilège de morceaux jazz/ bossa/ salsa... De morceaux très connus aux compositions, il est certain qu'ils ont réussi à nous transporter jusqu'aux plages de Copacabana !!

Un grand bravo et merci à tous les musiciens pour leurs interprétations et leurs sourires.



LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES
Samedi 18 janvier 2020
à 20h30

Le Gratt'Essonne Big Band, ce n'est pas moins de 25 musiciens sur scène !!
 - 18 guitares, 4 percussions,
 - 2 saxophones 1 batterie.

Cet ensemble musical interprète des arrangements originaux de standards brésiliens et argentins : bossa nova, samba, du jazz rock, ainsi que des compositions originales de Michel Le Guen, son frère Jean-Pierre ou encore François Lafosse.

Entrée libre
 Buvette sur place.

Renseignements: 01.69.31.74.47
 vie-assocative@mairie-villejust.fr

Espace communal des Coudrayes
 Chemin de Courtaboux
 91140 VILLEJUST

Associations, loisirs, culture

LES ZICOS

Destination Zicos ! C'est le titre du prochain spectacle de la troupe Zicorama qui arrive très bientôt. Les répétitions vont bon train, les décors se peaufinent, les livraisons de costumes se succèdent...

Tout doit être prêt le 13 février, car c'est la date où la troupe prend possession de la salle Gérard Philipe à St Geneviève des Bois pour s'installer et faire les répétitions générales. Ensuite le public pourra découvrir ce concert géant lors de 6 représentations du 21 au 25 Février 2020.

Comme à leur habitude, les Zicos seront 30 sur scène pour chanter, et 13 à l'orchestre.

Les mises en scène, vidéos, chorégraphies... s'enchaîneront au rythme des tubes de Patricia Kass, Daft Punk, Ricky Martin, Soprano ou encore Calogero, Elvis Presley, Véronique Sanson, Keen'V en passant par Yves Montand, Clara Luciani, Les Rolling Stones ou encore Angèle et Téléphone... et bien d'autres !

En 2019 à Saulx les Chartreux plus de 2500 personnes ont assisté à la précédente édition. Les Zicos espèrent voir le public encore plus nombreux cette fois-ci !

La troupe soutient l'ARTC, une association médicale qui combat les tumeurs cérébrales.

INFORMATIONS : Concerts

Vendredi 21 Février 2020 à 20H30

Samedi 22 Février 2020 à 15H30 / Samedi 22 Février 2020 à 20H30

Dimanche 23 Février 2020 à 15H30

Lundi 24 Février 2020 à 20H30

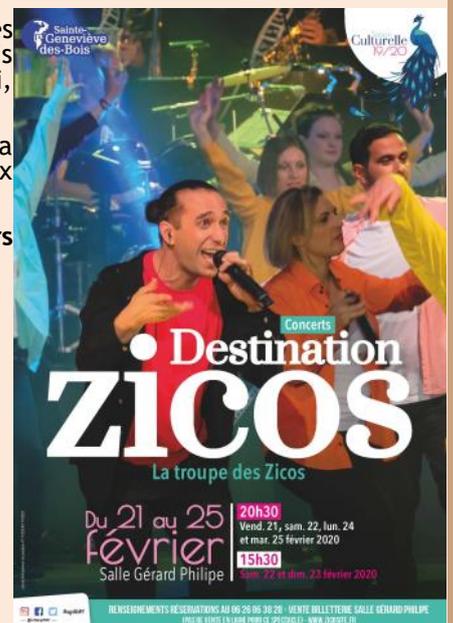
Mardi 25 Février 2020 à 20H30

Salle Gérard Philipe à St Geneviève des Bois

RESERVATIONS au 06 26 05 38 28

A la billetterie Auchan / Villebon—Au service culturel de St Geneviève des Bois

TARIFS de 11 à 17 euros



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Intéressés par la pratique du stretching sportif? Rejoignez-nous !



L'association de gymnastique volontaire de Villejust se propose d'ouvrir une nouvelle discipline, le **stretching sportif**, à partir du lundi 2 mars, horaire proposé de 19h30 à 20h15, tous les lundis sauf vacances scolaires

La pratique du stretching s'adresse à tous:

- en complément d'une pratique sportive (Vélo, tennis, running..) pour la préparation musculaire avant un effort, ou pour une récupération efficace
- pour assouplir son corps, rectifier ses positions et se relaxer par des postures lentes, progressives, sans forcer pour ne pas se blesser
- pour se relaxer et effacer sa fatigue quotidienne

Par nature, c'est une activité que l'on peut aussi pratiquer en famille, de façon ludique.

Le cout de participation proposé est de 90 euros annuels (pour les Villejustiens, 114€ pour les non Villejustiens), auquel il faudra ajouter 28€ de licence EPGV pour votre assurance (sauf si vous participez déjà à une activité de gymnastique volontaire)

Il nous manque quelques participants pour pouvoir lancer l'activité, alors si vous êtes intéressés, faites nous le savoir au plus vite par email au gv.villejust@gmail.com, ou par téléphone au 06 07 62 01 35

Le bureau de l'association

RETOURS EN IMAGE SUR LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS DU CLUB ET LE TMC DAMES

L'année 2019 s'est achevée dans une ambiance festive au club de tennis. Les enfants ont massivement répondu présents à l'appel du père Noël sur les courts couverts le samedi 14 décembre. Après les jeux organisés autour de la petite balle jaune et la crêpe party du goûter, le père Noël a échangé quelques balles avec les jeunes, particulièrement impressionnés par son niveau de jeu!

L'année 2020 a débuté sur le thème de la compétition féminine lors du premier TMC du club qui s'est déroulé les 4 et 5 janvier. Les compétitrices venues de toute l'Île de France se sont rencontrées dans une ambiance conviviale lors de ces 2 journées de compétition ponctuées par un délicieux repas préparé au Thermomix (merci Madeleine :) et une initiation au Taïchi animée par nos amies Claire et Edwige du club de Villebon sur Yvette. Ambiance Zen et healthy au CTV!



SOIREE JEUX A VILLEJUST



**Soirée Jeux
à Villejust**

**Vendredi
7 février 2020
13 mars 2020**

À partir de 20h00 à 23h00
Salle de la Poitevine
Entrée libre et gratuite

Renseignement : asso.jeux.villejust@gmail.com



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'HEURE DU CONTE

*Venez passer un moment de détente en famille,
où les Contes et les Belles Histoires à écouter
sont particulièrement destinés aux enfants de 2 à 10 ans !*

**Prochain RDV, le 11 mars 2020 à 16h30 à la
Bibliothèque, venez nombreux !**



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 10 février
Lundi 17 février
Lundi 24 février

Marché de BURES
Intermarché de Courcelle
lieu non précisé

Marcelle BOISSONNET
Marcelle BOISSONNET
Chantal et Christian BOURGÈT

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous.

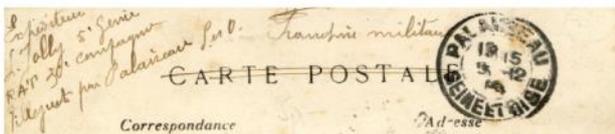
Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>



Des « poilus » en poste à Villejust en 1914



Plusieurs cartes postales écrites par des soldats stationnés à Villejust en 1914 ou des photographies, comme celle ci-dessus prise à la ferme de Villejust, nous sont parvenues. Celles-ci comportent un cachet ou une mention manuscrite indiquant qu'il s'agit d'une correspondance militaire.



Expéditeur L. Jolly, 5^{ème} Génie RAT, 30^{ème} Compagnie, Villejust par Palaiseau



La 25^{ème} Compagnie reçue par la famille CHANSON le 26/12/1914

Le camp retranché de Paris

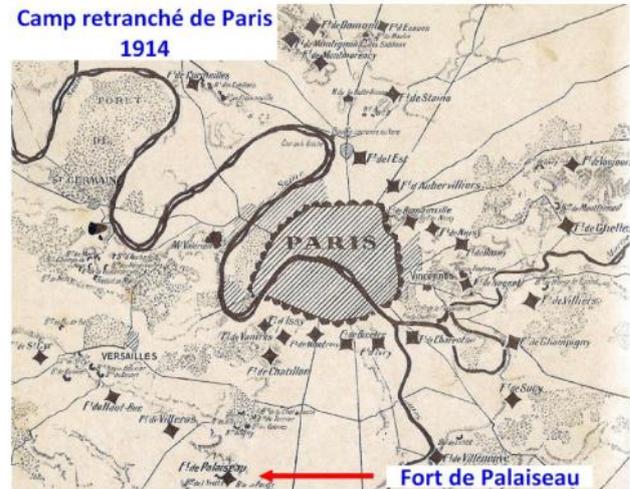
Après la défaite de 1871, dès 1872, un nouveau plan de fortification de la capitale est élaboré. Il est mis en œuvre par le général **Séré de Rivières** entre 1874 et 1882.

Une troisième ceinture défensive vient compléter et englober les défenses antérieures : l'**enceinte continue**, qui a perdu une grande partie de sa raison d'être avec le développement des banlieues, et les forts détachés de 1840, dont les caractéristiques de construction sont dépassées.

La nouvelle ceinture est installée sur les mêmes plateaux qui avaient servi aux Prussiens à bombarder Paris quelques années auparavant. La **batterie de la Pointe à Palaiseau** en fait partie.

A environ 12 km du centre de la capitale, 18 forts, 5 redoutes et 34 batteries sont édifiés, ainsi que les casernes et magasins indispensables à leur fonctionnement, donnant ainsi naissance au camp retranché de Paris.

Camp retranché de Paris 1914

Le 5^{ème} Génie R.A.T. basé à Versailles

R.A.T. signifie **Réserve de l'Armée Territoriale**. Elle est composée de soldats nés entre 1867 et 1872. Ils étaient affectés aux travaux du génie nécessaires à la mise en place des

places fortes ou des travaux de terrassements pour la défense des environs de Paris.

Ces unités de travailleurs ne ressemblaient en rien à des formations régulières.

Armées d'un simple fusil sans cartouchière ni bretelles bien souvent, elles n'étaient même pas en tenue réglementaires, faute d'uniformes disponibles.

Dans notre prochain article, nous vous raconterons l'histoire de l'un d'entre eux :

Louis François MARTIN.

A suivre...



Devant la Mairie (1914)

Les Villejustiens concernés par des travaux réalisés à des fins militaires dans leurs champs en 1914 furent indemnisés :

- Travaux de défense sur un terrain recouvert de barbelés appartenant à M. **Louis-Célestin PERDRIGEON.**
- Travaux de défense sur un terrain à Villejust, appartenant à M. **Eugène-Ferdinand ARMAND.**
- Travaux de défense à La Plesse (Villebon-sur-Yvette) sur un terrain appartenant à Mme **Alexandrine-Eugénie FAU-CONNIER, veuve MONCEAU.**
- Creusement et comblement de tranchées sur un terrain appartenant à M. **Denis HENRI.**
- Creusement de tranchées sur un terrain appartenant à Mme **MANACH, veuve DUFOUR.**
- Creusement de tranchées sur un terrain appartenant à Mme **Célestine-Louise THIBAUT, veuve JOUANNEAU.**

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

Associations

Pour la parution du n° 466,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

21 février 2020

Ramassage des encombrants

Vendredi 13 mars 2020

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Péricolaires
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint Travaux
Pierre CAMBON	Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	Déléguée Animation, Evènement associatif
Valéry LAURENT	Délégué Santé

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

- Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr





LA PARENTHÈSE DES COUDRAYES

Dimanche 1er mars 2020 à 15h

La petite histoire ...

Juin 1944, Raymonde et René se marient enfin ! C'est jour de fête à l'épicerie-buvette « Au père tranquille » et les invités semblent oublier pour un temps les tracasseries et les restrictions de cette période troublée.

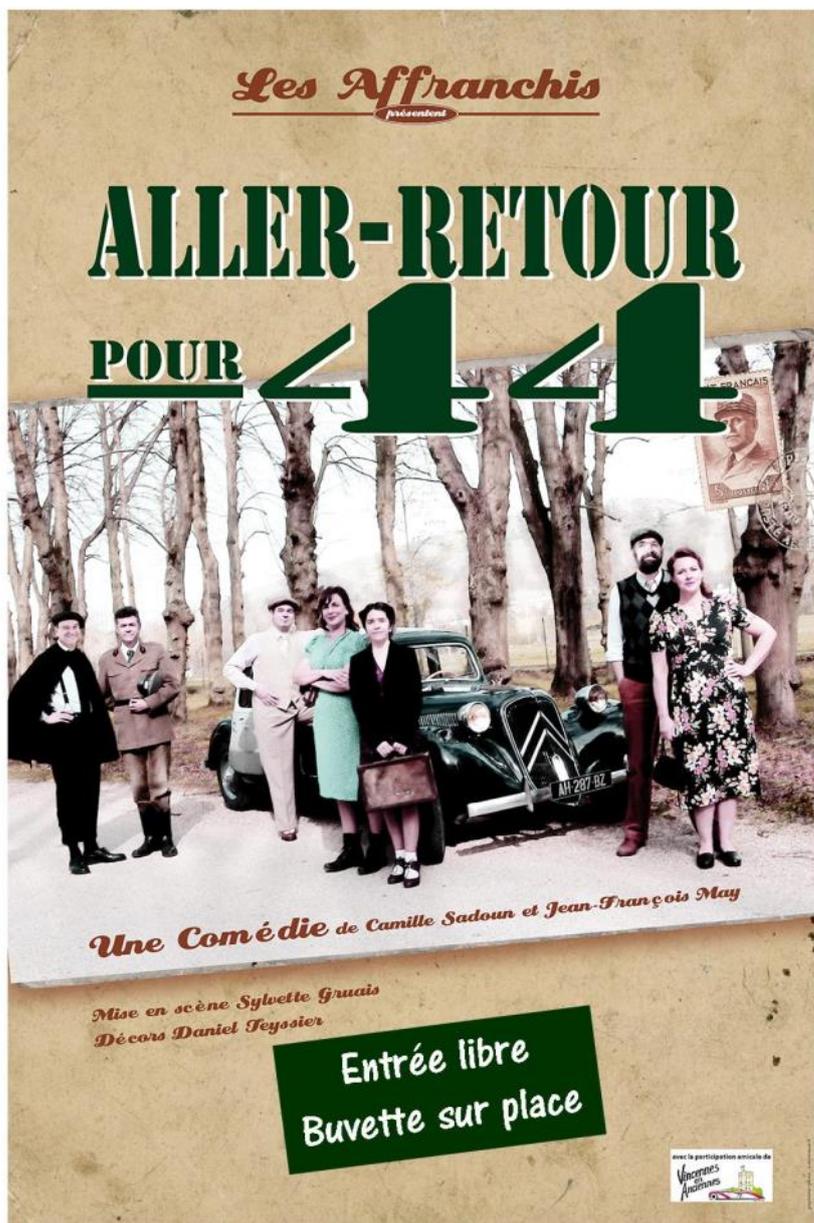
Mais l'arrivée d'une « étrangère » va bouleverser cette parenthèse d'insouciance et réveiller en chacun sa part d'ombre et de lumière. Pour tous, l'heure du choix a sonné.

Sauront-ils faire face à leur destin ? Entre rire et émotion, Aller-retour pour 44 est une comédie au parfum d'Histoire.

Avec : Jean-Marie Barrault, Gilles Millot, Sylvette Gruais Pierre-Joseph, Bénédicte Le Cottier, Nicolas Proville, Sébastien Roy et Camille Sadoun

Mise en scène : Sylvette Gruais
Décors : Daniel Teyssier
Création lumières ; Gilles Barbier

Facebook: Les affranchis
www.affranchis91.com



**Réservation
 conseillée au :
 06 10 38 01 80**

**Espace des Coudrayes
 Chemin de Courtabœuf
 91 140 VILLEJUST**